

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP 92

COMPTE RENDU D'AUDIOCONFERENCE AVEC LA DDFIP 92 DU 22 MARS 2021 :

Une audioconférence a eu lieu aujourd'hui avec la DDFIP 92 avec les organisations syndicales. Les sujets abordés ont été :

ATTESTATIONS :

La carte professionnelle sert d'attestation mais il peut être fait une attestation par les chefs de service à la demande.

TELETRAVAIL :

Dans le 92 la taux d'équipement en télétravail est de 66 % et une moyenne d'utilisation de 33 % .
Il faut essayer de remonter le nombre de télétravailleurs
Il est demandé de refaire un balayage des demandes de télétravail, de plus certains postes rencontrent des problèmes techniques de mise en place

Un équipement « confort » télétravail est prévu, notamment pour les agents en situation de handicap .
Une communication sera faite aux agents, mais en cas de problèmes particuliers il ne faut pas hésiter à faire remonter à la direction.

ESPACES DE CONVIVIALITE :

Il est demandé de limiter leur utilisation au maximum. Les accès aux frigos, micro-ondes et cafetières restent possibles et les agents ont le droit de déjeuner sur leur poste de travail compte tenu des circonstances mais les gestes barrières doivent être strictement respectés.

DEPISTAGE VACCINATION :

Il est proposé, sur base du volontariat, des dépistages par tests antigéniques dans le 92. Il est envisagé un centre auprès de la défense du CNIT (demande aux préfets de la part du ministère de l'intérieur mais en projet pour le moment).

Vaccination : il est conseillé aux agents de passer par leur médecin traitant avec autorisation d'absence et déclaration sur l'honneur de l'agent (préservation secret médical).

CLUSTERS :

Pas de clusters constatés à ce jour dans le 92 : 51 suivis sur 2200 agents.

ACCUEIL :

Il ne sera fait que sur rendez-vous (5 matins sur rendez-vous) mais la grille sera ouverte en essayant d'éviter les attroupements devant les services (présence de vigiles).

Début de la campagne : reportée après le week-end de Pâques à partir du 7 avril.

Les agents de l'accueil seront dotés de masques FFP 2 (qui sont en stock) et une réunion informelle est prévue sur l'accueil.

la TP amendes reste exclusivement en accueil sur rendez-vous compte tenu de sa situation dans les locaux de la préfecture (opposition du préfet).

Comme pendant le confinement, les membres du bureau de la CFTC des Hauts de Seine vous feront part le plus rapidement possible des sujets évoqués avec la DRFIP lors des audioconférences.

Restons connectés ... inscrivez vous à notre lettre d'information!

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip92@gmail.com